

GENAPPE



Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août



ER: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

P.5

**Danse, convivialité
et bonne humeur :
rendez-vous au bal pop !**



P.4

Nouvelle Dream
Team à la MJ

P.5

L'histoire de
Souleymane

P.6

En Outre-
Manche

P.9

Bien-être
animal

P.11

Apprivoiser
la différence

LE MOT DU BOURGMESTRE

Nous avons déjà parlé à nombreuses reprises des chantiers de voirie en cours. Ils impactent bien sûr notre mobilité dans le centre-ville mais ils sont aussi un signe bien visible de changements dans la commune. La rue de Villers-la-Ville et la rue Nicolas Lebrun en sont les témoins : elles sont équipées de trottoirs, de plateaux et surtout leurs entrées sont rétrécies par de larges arrondis dans les trottoirs et surélevées par ce qu'on appelle un trottoir traversant. Ces aménagements sont largement encouragés par la Région Wallonne qui subsidie ces 2 chantiers. Ils visent à réduire la vitesse des automobilistes et à renforcer la sécurité des piétons. En effet, ils obligent les automobilistes à ralentir considérablement pour entrer dans ces voiries. Cela fait partie des aménagements que n'aiment pas trop les automobilistes et qui coûtent cher aux communes mais il faudrait que les automobilistes se rappellent qu'ils sont aussi piétons et que la sécurité est l'affaire de tous ! Si les communes ne devaient pas investir autant pour que les automobilistes respectent les vitesses maximales autorisées et pour que tout le monde respecte la propreté des espaces publics, les finances publiques s'en porteraient nettement mieux !

Les chantiers communaux ne sont pas les seuls à préparer un nouveau visage à Genappe. Au carrefour des 4 Bras à Baisy-Thy, le chantier de construction d'une nouvelle maison de repos a repris et avance bien. On nous annonce l'ouverture de cette nouvelle structure d'accueil et de soin pour le mois de septembre. Elle pourra accueillir 112 lits et 11 lits en court séjour. Nous nous réjouissons de cette ouverture prochaine, tant il est vrai que le départ de la Résidence du Lothier a laissé un vide dans l'accueil des aînés à Genappe. La Ville de Genappe n'était pas à l'initiative de ce départ et elle ne l'est pas plus dans le choix de l'emplacement de la nouvelle Maison de repos. Pour autant, c'est un service en plus qui est proposé à la population de Genappe. Les premiers contacts sont pris avec les services de la Ville car les responsables de cette maison de repos tiennent à s'intégrer dans le tissu local et associatif. C'est une très bonne chose, surtout à la lecture du projet intergénérationnel mené par le 38, notre Centre culturel, auprès de plusieurs maisons de repos du territoire des 4 Bras et relaté dans les pages de ce numéro printanier du Journal de Genappe. Je ne doute pas que cet appel à créer des liens intergénérationnels trouve un écho favorable auprès des 10 écoles implantées sur le territoire de Genappe, du Conseil communal des enfants et des 4 mouvements de jeunesse. Nous aurons certainement l'occasion d'en parler dans les prochains mois.

En attendant je vous souhaite une très bonne lecture du Journal de Genappe qui cette fois-ci ouvre grand ses colonnes aux activités organisées par nos associations diverses et variées dont vous faites peut-être partie. Ça bouge à Genappe et c'est grâce à tous ces projets, à ces associations à ces citoyens qui s'engagent ! Grâce à vous !

GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE



INSTALLATION DE LA NOUVELLE CCATM



URBANISME

Le 3 mars dernier s'est tenue la soirée d'installation de la nouvelle Commission consultative communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM) pour les six prochaines années.

Nous remercions les nombreux citoyens qui ont répondu à l'appel à candidatures lancé en février 2025 pour le renouvellement de cette commission. Les nouveaux membres ont été désignés par le Conseil communal, en veillant à représenter la diversité des profils et des sensibilités de la population locale.

La CCATM est un organe de consultation citoyenne reflétant

l'avis des habitants dans les réflexions liées à l'aménagement du territoire et à la mobilité. Les membres de la commission, issus d'horizons variés, apportent leur expertise du vécu du territoire dans leur diversité d'intérêts et de perception.

Les avis rendus par la CCATM contribuent à éclairer les décisions du Collège communal, notamment dans l'analyse de dossiers importants et l'élaboration de documents stratégiques.

Concrètement, la commission composée de ses 29 membres, dont un quart de représentants du Conseil communal, se réunit une dizaine de fois par

an, en présence de l'échevin de l'Aménagement du territoire, Monsieur Benoît Huts, et de la conseillère communale en aménagement du territoire. Ensemble, ils débattent des projets majeurs liés à l'aménagement et à la mobilité avant de remettre un avis consultatif.

La Ville de Genappe remercie chaleureusement les membres sortants qui se sont investis depuis décembre 2019 au service de l'intérêt collectif. Nous souhaitons aux nouveaux membres une excellente prise de fonction et de riches échanges au service du développement territorial de notre commune.

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE POUR GENAPPE !



GROUPE POLITIQUE

La mobilité est un enjeu majeur pour les habitantes et habitants de Genappe. Chaque jour, les réseaux sociaux témoignent des difficultés rencontrées : travaux, vitesse excessive, manque de stationnement, déplacements dangereux à vélo, insuffisance des transports en commun, trottoirs trop étroits ou inexistantes, obstacles pour les PMR... Ces situations touchent chacun et chacune d'entre nous.

Heureusement, notre commune est bien armée pour y travailler : plusieurs commissions existent pour améliorer la mobilité de notre commune. Ecolo Genappe y participe activement en veillant à ce que la vision soit cohérente.

Le premier de ces outils est la Commission de circulation. A Genappe, c'est un espace où majorité, minorité, administration et police travaillent ensemble, souvent à l'unanimité, pour répondre aux problèmes concrets du terrain. Cet esprit de collaboration est essentiel pour mettre en place des solutions cohérentes : sécurisation des traversées, amélioration des trottoirs, création d'itinéraires cyclables continus, apaisement de la circulation dans les villages...

La Commission d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) joue également un rôle clé pour penser la mobilité à long terme. Même si notre représentation y est très limitée, Ecolo Genappe y défend une vision durable et inclusive : une commune où chaque habitant peut se déplacer facilement, à pied, à vélo ou en transports publics.

Dans les prochains mois, la mise à jour du Plan Communal de Mobilité (PCM) sera un moment clé. Le plan actuel date d'une quinzaine d'années et plusieurs recommandations n'ont jamais été appliquées - notamment pour le centre de Genappe. Ecolo Genappe veillera à ce que le PCM actualisé soit ambitieux, en réponse aux besoins et réellement appliqué, afin que Genappe devienne une commune plus agréable.

Envie de participer à une de nos réunions, un de nos apéros conviviaux ou de nous rejoindre ? Contactez-nous !

Infos et contact :
<https://genappe.ecolo.be> et
[via info@genappe.ecolo.be](mailto:info@genappe.ecolo.be)
Groupe Ecolo



POUR L'INFORMATION AU JOUR LE JOUR

WWW.GENAPPE.BE

  [VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/VILLEDEGENAPPE)

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

COLLÈGE COMMUNAL



GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE

Téléphone: 0475/42.70.17
Mail: gerard.couronne@genappe.be

Compétences: Finances – Budget, Etat-civil / Population, Sécurité (Police et Partenariat Local de Proximité (PLP), Coordination du Plan Stratégique Transversal (PST), Participation citoyenne, Economie, Communication.



STÉPHANIE BURY
1ÈRE ECHEVINE

Téléphone: 0477/46.72.14
Mail: stephanie.bury@genappe.be

Compétences: Enseignement, Petite enfance, Accueil Temps Libre (ATL). Ecole des devoirs, Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole, Informatique, Plan de Cohésion Sociale (PCS) : Conseil communal des enfants, Place aux enfants, Jumelages, Gens du voyage..., Commune Hospitalière, Agriculture.



CHRISTOPHE BALESTRIE
2ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0495/90.75.86
Mail: christophe.balestrie@genappe.be

Compétences: Sports, Infrastructures sportives, Santé (Domus, Handi-contact, Coup de pouce, Volontariat.), Culture, Le 38 , Bibliothèque, Asbl des salles communales, Bien-être animal, Seniors.



BENOÎT HUTS
3ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0474/79.76.96
Mail: benoit.huts@genappe.be

Compétences: Aménagement du Territoire, Urbanisme, Sentiers, Rénovation urbaine, Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Cimetières, Territoire de mémoire, Petit patrimoine, Cultes et laïcité, Associations patriotiques, Tourisme, Biodiversité.



ETIENNE LEGRAND
4ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0479/29.68.76
Mail: etienne.legrand@genappe.be

Compétences: Travaux, Voiries, Bâtiments communaux et propriétés communales, Charroi communal, Régies, Mobilité.



MICHAËL ROUFFIANGE
5ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0476/73.47.44
Mail: michael.rouffiange@genappe.be

Compétences: Environnement et transition environnementale, Espaces verts, Espaces publics (+ été solidaire), Propreté-Gestion des déchets, Infrastructures de quartier, Festivités (et gestions de matériel), Mouvements de Jeunesse, Maison des jeunes, Plaines de vacances, Gestion des cours d'eau + gestion dossiers inondations, Transition énergétique, Commerces – PME.



ANNE-SOPHIE HAYOIS
PRÉSIDENTE DU CPAS

Téléphone: 067/64.54.50
Mail: anne-sophie.hayois@genappe.be

Compétences: Présidence du CPAS, Logement, Emploi.

DÉCISIONS DU CONSEIL

24/03/26

Affaires générales

- Approbation des termes des conventions établies entre la Ville et le CAPE ASBL, relative à la coordination et à une partie de l'animation des plaines de vacances organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps, d'été et d'automne 2026 ;
- Approbation de la convention de collaboration établie entre la Ville et l'ISBW portant sur l'organisation, à l'école communale de Baisy-Thy, de l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 ans à 12 ans et sur l'organisation partielle de la plaine d'été, l'ISBW assurant l'encadrement des enfants de moins de 6 ans, l'accueil du matin, du soir des enfants de moins de 6 ans, la Ville assurant l'animation et l'accueil des enfants de plus de 6 ans et les goûters durant cette période de référence ;
- Fixation de la composition du Conseil Consultatif Communal des Aînés et désignation de 5 mandataires ayant un rôle d'observateur et une voix consultative ;
- Approbation de la convention entre la Ville et NESPA pour permettre l'accès à cette infrastructure sportive aux clubs locaux en dehors des heures scolaires afin de promouvoir la pratique du sport à Genappe ;
- Fixation du prix pour la participation au voyage à Pairi Daiza à 52 ou 54 euros selon l'âge des participants.

Energie

- Prend acte du rapport annuel 2025 du Conseiller Energie.

Secrétariat général

- Approbation des modifications apportées au règlement communal relatif à l'arrêt et au stationnement ;
- Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur du Comité de concertation de base de la Ville de Genappe et du CPAS de Genappe ;
- Approbation de la délibération du Conseil de l'Action Sociale de Genappe du 23 février 2026 relative à l'adhésion et à la prise de participation au capital dans le cadre de la relation In House de l'intercommunale IGRETEC ;
- Désignation de Monsieur Benoit Moreau en qualité de délégué de la minorité à l'ASBL "Les salles communales de Genappe" ;
- Désignation de Monsieur Benoit Moreau en qualité de délégué de la minorité de l'ISBW ;
- Désignation de Monsieur Benoit Moreau en qualité de délégué de la minorité à la Commission Communale de l'Accueil ;
- Désignation de Monsieur Benoit Moreau en qualité de délégué de la minorité à la Commission communale mixte "Cadre de vie, chemins et sentiers" ;
- Désignation de Monsieur Thierry Ferracin en qualité de délégué de la minorité à la COPALOC ;
- Approbation du projet de motion concernant les visites domiciliaires dans sa forme telle qu'amendée par les travaux du groupe de travail.

Travaux

- Approbation du cahier des charges N° 2297 et le montant estimé du marché "Réfection des rues Joseph Milhoux et Dauphine à Ways", le montant estimé s'élève à 125.711,50 € hors TVA ou 152.110,92 €, 21% TVA comprise.

Urbanisme

- Prend acte de la décision du Collège du 11 mars 2026 d'approbation du rapport annuel 2025 relatif à la subvention pour le Conseiller en Aménagement du territoire.

BEAUTÉS ET CURIOSITÉS
DE NOTRE PLANÈTE



Exposition d'aquarelles de
André Dubois

« Passionné de photographie depuis plus de soixante ans, j'ai nourri, au fil du temps, un profond désir de découvrir notre planète, ses paysages étonnants, ses lumières et ses mystères.

De cette rencontre entre l'image et l'émerveillement sont nées les aquarelles présentées ici, réalisées à partir des photographies capturées au cours de mes voyages. À ce jour, j'ai eu la chance d'explorer une quarantaine de pays, chacun m'offrant une nouvelle source d'inspiration.»

Informations :

L'exposition sera accessible dans le hall de l'hôtel de ville, du 30 avril au 14 mai 2026, durant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Le vernissage le jeudi 30 avril à 18 h 30.

CONFÉRENCE

« RÉSISTER POUR RENOUER »



Et si résister à l'expansion territoriale était la clé pour renouveler la vie de nos villages et préserver un territoire généreux pour les générations futures ?

Bénédicte Dawance, coordinatrice de la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon, viendra aborder le sujet de nos terres grignotées par l'urbanisation résidentielle. Au profit de chiffres et de vues

privatisées, mais au détriment de leur fonction nourricière, de la biodiversité, des finances publiques et de la convivialité entre voisins... En partenariat avec le Centre culturel du Brabant wallon.

En parallèle de l'exposition, découvrez les œuvres d'élèves d'écoles de Genappe autour du thème « Genappe utopique ». Une expo pleine de sens !

Infos et contact :
Conférence « Résister pour renouer », 90'
Mardi 19 mai, Conférence à 20h. 5€
Accueil, bar & expo dès 19h30 au 38.
Dans le cadre du focus « Prouve que tu existes ! »
Réservation indispensable sur www.le38.be, rubrique agenda
Le paiement à nos activités se fait sur place

NOUVELLE ÉQUIPE À LA MJ



La Maison des Jeunes s’est renforcée en mars avec une équipe d’animation plus complète que jamais !

Pour les jeunes qui fréquentent les lieux, certains visages sont familiers, comme celui d’Amaury, véritable couteau suisse : il gère aussi bien les ateliers sport et santé que l’atelier mix, sans oublier les sorties culturelles, le projet vélo et les activités autour du jeu de rôle.

À ses côtés, Clara apporte sa touche en pilotant l’ate-

lier danse, le projet Communaut’Art, ainsi que la gestion du point relais Infor Jeunes et le groupe de parole, offrant ainsi un espace d’écoute, d’aide et d’information essentiel pour les jeunes.

Le vent de fraîcheur vient de l’arrivée de deux animateurs très ancrés dans la culture urbaine. Jimmy, skateur et graffeur dans l’âme, devient le nouveau visage de l’accueil de la MJ. Entre deux sessions graff, il anime l’atelier cuisine, chapeaute le Conseil Jeunes. La

culture hip-hop prend d’ailleurs une dimension supérieure avec l’arrivée de Jérôme, rappeur et comédien. Il coordonne le tout nouveau projet hip-hop de la MJ : que tu souhaites breaker, rapper ou graffer, et surtout apprendre et t’améliorer, c’est vers lui qu’il faut te tourner !

Le tout reste coordonné par Tristan, qui assure la bonne coexistence de ces projets et veille à ce que la MJ soit ce lieu de rencontre et d’expression incontournable pour la jeunesse de Genappe.

UNE CONVENTION FANTASY AU 38



Un groupe de jeunes de la MJ vous invite à plonger au cœur de l’univers médiéval fantastique lors d’une rencontre dédiée au jeu de rôle et à l’heroic fantasy ! Samedi 23 mai, joueur·euse·s, créateur·rice·s, cosplayer·euse·s et curieux·euse·s seront invité·e·s à partager leur passion et à explorer de nouvelles aventures.

Programme de la journée :

De 10h à 18h :
Marché, brocante pop-culture, bar, restauration, cosplay, jeu de rôle, podcast, jeux de société, warhammer, etc.

De 19h à 22h :
Spectacle d’impro : jeu de rôle

sur scène. Un spectacle improvisé, une aventure dont vous, public, serez les héros et héroïnes !

En partenariat avec le GAL Pays des 4 Bras, la Bibliothèque de Genappe, l’AMO Tempo, Latitude Jeunes, le Bon Jeu.

Infos et contact :
Convention Cosplay au 38
Samedi 23 mai de 10h à 18h au 38
Entrée à l’événement : 3€ (Tout public, gratuit pour les moins de 6 ans)
Spectacle : 5€ (Dès 16 ans)
Réservation indispensable sur www.le38.be
Le paiement à nos activités de fait sur place

APPEL AUX ACTEURS ET ACTRICES DU TOURISME DE GENAPPE



Le 38 prépare une toute nouvelle publication dédiée à la découverte de notre belle commune et de ses villages. L’objectif ? Valoriser l’art de vivre genappien, nos paysages et nos pépites locales auprès des touristes.

Vous pensez que votre activité a sa place dans ce guide ? Nous recherchons des professionnel·le·s implanté·e·s à Genappe, dont l’offre est direc-

tement accessible à un public touristique : hébergement, loisirs, expériences, producteurs locaux, restaurants, tables gourmandes...

Si vous souhaitez promouvoir votre activité dans cette édition, envoyez un petit mail avec vos coordonnées complètes, une description de votre offre, vos horaires d’ouverture et vos tarifs à stephanie@le38.be.

UN BAL POP
À NE PAS LOUPER !



Dimanche 26 avril, le 38 propose aux aîné.e.s et à leur famille une après-midi joyeuse dans un esprit guinguette, avec guirlandes lumineuses et grandes tablées... Venez vous défouler sur la piste de danse de la salle de Loupoigne, goûter le buffet de douceurs sucrées ou siroter une coupe de bulles ou un bon café, tout ça dans une ambiance relax et légèrement endimanchée.

Le paiement à nos activités se fait sur place.

Infos et contacts :
Dimanche 26 avril de 15h à 19h dans la salle communale de Loupoigne.
5€. Coupe de bulle et café offerts !
Dans le cadre du focus « Prouve que tu existes ! »
Réservation indispensable sur www.le38.be, rubrique agenda

« L'HISTOIRE DE SOULEYMANE »
AU CINÉ-CLUB



Jeudi 23 avril, le ciné-club citoyen propose une soirée engagée autour du film « L'histoire de Souleymane », de Boris Lojkine. Un film qui interroge les mécanismes de l'asile, la violence sociale ordinaire et la frontière fragile entre authenticité et stratégie.

L'histoire
À deux jours de son entretien à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), Souleymane est dos

au mur. Pour espérer obtenir l'asile, il doit convaincre. Alors il demande de l'aide à Barry, un autre immigré guinéen, qu'il paie pour façonner un récit suffisamment dramatique pour répondre aux attentes de l'administration. À mesure que l'échéance approche, le doute s'installe : quelle vérité dire ? Quelle histoire raconter pour survivre ?

La projection sera suivie d'un échange avec l'équipe du

Centre Croix-Rouge, pour prolonger la réflexion et ouvrir le débat avec le public. En partenariat avec le Monty.

Infos et contact :
Ciné-club citoyen : « L'histoire de Souleymane », de Boris Lojkine
Le jeudi 23 avril à 20h au Monty. 5€.
Réservation souhaitée sur www.le38.be, rubrique agenda
Le paiement à nos activités se fait sur place

UNE FÊTE
DES ASSOCIATIONS



À Genappe, le monde associatif se prépare à faire la fête. Le 38, le GAL Pays des 4 Bras et la Ville unissent leurs forces pour lancer « Assocs en fête à Genappe », un événement pensé comme un grand moment de rencontre entre les associations locales, les habitants et les autorités communales.

L'objectif est clair : mettre en lumière la richesse et la diversité du tissu associatif genappien, tout en créant un espace vivant, fédérateur et ouvert à tous. Sports, culture, solidarité, envi-

ronnement, jeunesse... toutes les initiatives sont invitées à se rassembler pour montrer, partager et faire découvrir leurs actions.

L'événement a d'ores et déjà une date et un lieu : il se tiendra le dimanche 11 octobre 2026, au 38 et au hall omnisports. Chaque association disposera d'un stand et pourra proposer une animation ou une activité afin d'aller à la rencontre du public. Démonstrations, ateliers participatifs, initiations, expositions ou moments d'échange : toutes les idées sont les bienvenues pour faire de cette journée un rendez-vous festif et convivial.

Toutes les associations de la commune ont été prévenues personnellement. Toutefois, si vous faites parties de l'une d'entre elles et que l'info ne vous est pas arrivée, envoyez un petit mail à justine.servais@genappe.be.

Avec « Assocs en fête », Genappe entend célébrer celles et ceux qui, au quotidien, font vivre la ville à travers leurs engagements. Un rendez-vous qui s'annonce déjà comme un temps fort de la vie locale !

QUAND L'ART RELIE, UN PROJET
INTERGÉNÉRATIONNEL DES
ATELIERS DU 38



Avant l'ouverture de la maison de repos de Baisy-Thy, nos ateliers créatifs ont lancé un projet intergénérationnel avec la Commune des Bons Villers, en partenariat avec le GAL Pays des 4 Bras. L'idée était de rompre l'isolement des aînés et de créer un espace de rencontre où le plaisir prime sur le résultat.

Le projet a rassemblé les résidents des quatre homes et résidences-services des Bons Villers ainsi que les enfants de la plaine de vacances de Mellet, de la maternelle à la secondaire.

En amont, nous avons rencontré individuellement les

aîné.e.s moins mobiles. Photographié.e.s, ils et elles ont partagé leur parcours de vie, leurs souvenirs marquants et les messages qu'ils souhaitaient transmettre aux plus jeunes.

Fin février, nous avons proposé des ateliers créatifs avec 85 enfants de la plaine de vacances de Mellet. Le matin, les grands-parents de 32 enfants (6-10 ans) et de 16 adolescents ont été invités à créer avec leurs petits-enfants autour du dessin et du modelage. Les ados, de leur côté, ont réalisé les portraits d'aîné.e.s immobilisés dans leurs résidences, à partir des témoignages recueillis, en y intégrant des éléments de leur histoire.

L'après-midi, une vingtaine de résidents de la résidence Drion ont rejoint des enfants de 10 à 12 ans pour un atelier en duo, un par banc. La consigne était volontairement simple : dessiner des mains entremêlées. L'aîné traçait le contour de la main de l'enfant, l'enfant celui de l'aîné. Les gestes répétés formaient un entrelacs de petites et grandes mains, ensuite mises en couleur à l'aquarelle.

Une journée simple et touchante, qui confirme la richesse de ce type de rencontres, et nous donne envie de les renouveler à Genappe dès que possible. Toutes les infos sont sur www.le38.be, rubrique Les Ateliers.

SOIRÉE

« LES ENCHANTÉ.E.S »



Le temps d'une soirée et d'une chorale improvisée, retrouvez le plaisir de chanter ensemble. Avec l'aide de l'artiste pluridisciplinaire Gwénaëlle La Rosa, apprenez des chansons issues de l'univers de la pop, en anglais et en français et célébrez avec nous cette expérience joyeuse et collective.

Infos et contacts :
Chorale d'un soir « Les Enchantées »
Jeudi 21 mai de 18h30 à 21h

au 38. 5€ (sandwichs offerts)
Dans le cadre du focus « Prouve que tu existes ! »
Réservation indispensable sur www.le38.be, rubrique agenda
Le paiement à nos activités se fait sur place

CONFÉRENCE DES AMIS DE BOUSVAL

EN OUTRE-MANCHE



LES AMIS DE BOUSVAL

Pendant près de 20 ans un couple de Bousvaliens s'évade chaque année pour une randonnée pédestre à travers les paysages exceptionnels d'Ecosse et d'Angleterre. Malgré leur proximité, et l'accueil des habitants, ces pays sont largement méconnus de nos concitoyens. Loin des grands centres urbains, ces marcheurs ont ainsi parcouru plusieurs sentiers nationaux dans des coins reculés en s'intéressant tant à l'histoire séculaire qu'à la géographie des lieux.

Leurs propos seront illustrés de photos prises par tous les temps dans l'espoir de transmettre leur enthousiasme et l'attrait pour la beauté particulière des endroits traversés. Nous serons très heureux de partager nos expériences aux genappiens intéressés.

Infos et contact :
Conférence : le mercredi 22 avril à 18h30.
Au 38, rue de Bruxelles, 38, 1470 Genappe
Une organisation Les Amis de Bousval et Chemin141.

POUR L'INFORMATION

AU JOUR LE JOUR

WWW.GENAPPE.BE

VILLEDEGENAPPE

UNE CONFÉRENCE

DE BRUNO HUMBEECK



Comment cultiver le goût du merveilleux chez l'enfant et le préserver chez l'adulte ?
Mardi 12 mai, le psychopédagogue Bruno Humbeeck viendra nous parler de son nouveau livre « Éduquer à l'émerveillement » (Racine).

Le temps d'une conférence, il nous invitera à (re)trouver le goût de l'émerveillement et à mieux le comprendre, afin d'accompagner les enfants dans leur faculté innée à s'émerveiller.

Infos et contact :
Conférence de Bruno Humbeeck. Mardi 12 mai à 20h à la salle du Conseil communal de l'Espace 2000. 5€. Dans le cadre du focus « Prouve que tu existes ! »
Réservation indispensable sur www.le38.be
Le paiement à nos activités se fait sur place.

UN STAGE GRATUIT

POUR PLONGER DANS LA CULTURE URBAINE



La Maison de jeunes du 38 ouvre ses portes aux 12-18 ans pour une semaine au cœur de l'univers urbain. Pendant cinq jours, les jeunes auront l'occasion d'écrire et composer leurs propres morceaux de rap, d'enregistrer en studio avec du matériel professionnel et de concevoir une fresque graffiti collective.

Une immersion créative pour expérimenter et s'exprimer, qui se clôturera par un moment de présentation des créations réalisées, histoire de partager le travail accompli et l'énergie du groupe.

Infos et contacts :
Stage culture urbaine du 4 au 8 mai 2026 de 10h à 17h au 38. Gratuit. En partenariat avec l'AMO Tempo.
Contact et renseignements : je-rome@le38.be
Réservation indispensable via www.le38.be, rubrique « Agenda »



Coup de pousse
à Genappe
ASBL DE SOLIDARITÉ

Vous voulez rendre service et aider vos concitoyens?

Nos bénéficiaires ont besoin de vous.
Devenez volontaire chez Coup de Pousse.

Contactez-nous au 0474/08.17.44
entre 8h et 12h du lundi au vendredi

www.cdpagegenappe.be

LES AMIS DE BOUSVAL VOUS INVITENT AU CONCERT



Les Amis de Bousval organisent pour la troisième fois leur concert bisannuel de musique classique. A cette occasion, le public pourra à nouveau entendre la violoncelliste prodige de Genappe, Lana Dombret qui, du haut de ses treize ans, interprétera le concerto de Haydn en ut majeur.

Ensuite, le violoniste wavrien, Théodore Kim, virtuose de vingt-deux ans, nous interprétera le célèbre Rondo Capriccioso de Camille St-Saëns, une pièce que le public reconnaîtra à coup sûr !

Et, pour clôturer en apothéose, l'étoile montante du violoncelle belge, Pierre Fontenelle, artiste à la carrière internationale déjà bien affirmée, proposera au public le transcendant et hyper romantique concerto de Dvorak. Au travers de cette partition emblématique du répertoire du violoncelle, il vous éblouira par l'intensité

de son jeu et par sa technique instrumentale sans faille.

Comme les années précédentes, le concert sera accompagné par les trente musiciens de l'Orchestre Symphonique de la Fondation Baron Arthur Grumiaux dirigé par le Chef bousvalien, Luc Dewez.

N'oubliez pas de noter la date et de réserver vos places car l'église St-Barthélemy de Bousval était comble lors du concert de 2024...

Nous étions près de trois cents.

Infos et contacts :

Le dimanche 24 mai 2026 à 17 h, à l'église St-Barthélemy, Prix des places 20 €, 12 à 25 ans : 10 €, moins de 12 ans : gratuit

Réservation par paiement au compte des Amis de Bousval : BE69 0680 3974 6078 - Tél de 17h à 21h : 0479/22.22.90 ou 0474/41.24.80 adbousval@gmail.com

ÇA SE PASSE AU MONTY

Le MONTY est un tiers-lieu artistique, culturel et citoyen, vivant au rythme de spectacles, ateliers, concerts, expos, projections de film et rendez-vous conviviaux. Comme beaucoup d'acteurs culturels, il traverse aujourd'hui de réelles difficultés : baisse de financements, licenciements, réduction des heures d'ouverture, etc. Ces changements bousculent notre quotidien, c'est vrai. Mais l'esprit du MONTY, lui, reste bien là.

La cantine du MONTY s'adapte elle aussi. Désormais fermée le midi, elle vous accueille en soirée lors d'une sélection d'événements. Vous pouvez y venir pour combiner repas et activité, ou simplement pour partager un bon plat dans une ambiance conviviale et soutenir concrètement le lieu. Dans l'assiette, la philosophie reste la même, avec une cuisine maison préparée à partir de produits frais, locaux et de saison.

Les prochains repas auront lieu les 15, 16, 17 et 18 avril, puis le 21 mai dès 18h30. Les réservations se font via lemonty.be.



Sam 18/04 à 20h30 Spectacle de théâtre musical La folle épopée de Lou B.

La folle épopée de Lou B. retrace l'histoire vraie d'un père et de son fils né sans vue ni odorat et porteur d'un trouble autistique rare, mais doté d'un don musical exceptionnel. Ensemble, ils jouent les moments forts de leur parcours : doutes, rires, concerts et petites victoires. Lou incarne son propre rôle, mêlant jeu, chant, piano et images projetées. Un récit lumineux sur la différence, la résilience et la force créative de la musique. Dès 10 ans, 1h15 (sans entracte), tarification inclusive 25 € / 20 € / 15 €, réservations via lemonty.be

Dim 19/04 de 11h30 à 13h30 Rendez-vous des Permapotes Atelier de confection de pains au levain par Anne-Sophie des Permapotes Gratuit, sans réservation



Ven 24/04 de 15h à 17h Club photo avec Philippe Buisin

Chaque dernier vendredi du mois, venez partager et analyser vos photos sur le thème annoncé. Si vous êtes déjà des habitués, on a hâte de vous retrouver ; et si vous êtes curieux, n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe (10 personnes maximum) ! Smartphone ou appareil photo sont les bienvenus pour progresser toutes et tous ensemble. 5 € pour soutenir le MONTY, inscriptions via pierre@lemonty.be



Ven 24/04 dès 17h Repas parents-enfants

Un resto du soir avec enfants, c'est possible et même agréable ! Chaque mois au MONTY, parents, grands-parents, parrains, marraines, familles solo se retrouvent pour un repas simple et local, dans une ambiance détendue. Tout est prévu pour que petits et grands jouent, mangent et profitent à leur rythme. Réservations via lemonty.be (50 personnes maximum)



Sam 25/04 de 10h à 13h Repair Café

Vous avez un ordi qui bug, un électro capricieux ou une tirette récalcitrante ? Au Repair Café, des bricoleurs et bricoleuses de génie vous aident à réparer tout ça dans une ambiance conviviale. Et, depuis janvier, vous pouvez aussi bénéficier de conseils d'aménagement intérieur avec l'architecte Joël Vanhassel. Gratuit, sans réservation



Mer 29/04 de 19h à 21h Séance des cinéphiles

Projection de Taxi driver de Martin Scorsese. Au MONTY, Haithem lance un cycle de projections de classiques du cinéma, suivies d'échanges passionnés. En avril, (re)découvrez Taxi Driver de Martin Scorsese : vétéran du Vietnam devenu chauffeur de taxi à New York, Travis Bickle erre dans les nuits de la ville. Confronté à la violence quotidienne, il sombre peu à peu dans l'obsession et décide de « sauver » une jeune prostituée de ses souteneurs. Nuit, fièvre, dérive. Tout public, 2h, 5 €, réservations via lemonty.be

Mer 29/04 de 21h à 22h30 Séance des cinéphiles

Analyse filmique de Taxi driver avec Haithem Ben Hmida. Après la séance, place à l'échange. Passionné de Septième Art, formé à l'écriture et à la réalisation, Haithem anime, en bénévole, un atelier d'analyse filmique. Au programme : exploration du langage filmique, des choix esthétiques et du contexte culturel. Une manière vivante de voir, comprendre et débattre du cinéma dans toute sa richesse. Groupe de max 20 personnes, tarification inclusive 15 € / 12 € / 10 €, réservations via lemonty.be



Du sam 2/05 au dim 31/05 Exposition photo du collectif Ars Natura

(Vernissage sam 9/05 dès 18h) Ars Natura est un collectif d'artistes pratiquant l'éco-land art, un art éphémère utilisant des matériaux naturels pour créer des œuvres installées exclusivement en pleine nature. Cette exposition propose une rétrospective, à travers quelques photos, des créations réalisées depuis 2022 le long des parcours et sentiers mis en place dans différents lieux du Brabant wallon. Gratuit, horaires de visite : jeudi 10h17h, vendredi 10h21h, week-ends lors d'activités.

Mer 6/05 de 19h à 21h Atelier d'écriture

En partenariat avec les Équipes Populaires Brabant wallon & PAC brabançonne. Tous les premiers mercredis du mois, de 19h à 21h, participez aux ateliers d'écriture animés par Mafalda, Jérémie et Christophe. Que vous soyez débutant ou habitué, venez libérer votre créativité. Nous vous réservons tout un tas de chouettes idées, de petits et grands exercices pour délier la plume et vivre des moments de partage autour de nos réalisations. Les places sont limitées à 10 personnes. Gratuit, inscriptions via pierre@lemonty.be



Mar 12/05 de 19h à 22h Atelier « Se nourrir et se soigner par les plantes »

Cuisiner les plantes sauvages et les fleurs avec Virginie Bertimes (Sacrees végétales). Public adulte, 35 €/personne, réservations via info@sacreesvegetales.be ou 0473 462 500

Du ven 29/05 au dim 7/06 Retour du festival de la transition alimentaire Nourrir à 4 Bras

Le festival Nourrir à 4 Bras revient pour une troisième édition du 29 mai au 7 juin 2026 à Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville. Pendant dix jours, rencontres, ateliers, balades, portes ouvertes et actions concrètes inviteront le public à explorer les enjeux de notre alimentation. Cette édition mettra particulièrement en lumière la question de la justice alimentaire : comment permettre à chacun et chacune d'accéder à une nourriture saine, abordable et produite dans des conditions justes pour les producteur-rices ? Le festival propose d'aborder ces questions de manière conviviale et collective, en croisant expériences de terrain, réflexions et initiatives locales pour imaginer une alimentation plus durable et accessible à toutes et tous. La programmation complète sera prochainement disponible sur nourrir4bras.be.



LES JARDINS DE QUENTIN STRUCTURER POUR SUBLIMER

Création & aménagement de jardins
Terrassement et nivellement
Allées de garage et chemins d'accès
Terrasses et abords de piscine
Murets de soutènement et escaliers
Clôtures et palissades
Taille, élagage et abattage
Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellighen
0494/98.06.18
info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

NOURRIR À 4 BRAS REVIENT POUR UNE TROISIÈME ÉDITION !

DES NOUVELLES DU GAL

Festival de la transition alimentaire de Genappe à Villers-la-Ville
en passant par Les Bons Villers !

Rencontres

Balades
thématiques

VEN 29
DIM 7
Mai Juin
2026

Ateliers

Portes ouvertes

En 2026, le festival de la transition alimentaire Nourrir à 4 Bras revient du 29 mai au 7 juin à Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville. Pour sa troisième édition, il franchit une étape majeure en plaçant la justice alimentaire au cœur de sa programmation. La justice alimentaire vise à ce que chacun-e ait un accès équitable à une nourriture saine, abordable, culturellement adaptée et produite dans des conditions dignes. Cela englobe un prix juste pour les producteurs et productrices et la possibilité pour chacun-e de participer aux décisions concernant son alimentation.

Durant 10 jours, à travers des rencontres, des ateliers, des portes ouvertes, des balades thématiques et des actions concrètes, le festival proposera des outils pour questionner le

système alimentaire dans sa globalité : comment nos choix sont influencés par les normes, les prix, l'industrie agroalimentaire, les circuits de production et de distribution ainsi que par nos perceptions ? Comment répartir équitablement les risques et les bénéfices de ce système ?

Le festival invite chacun-e à aller toujours plus loin, à questionner ses connaissances. Il s'agit de provoquer une réflexion collective et de stimuler l'action pour co-construire une alimentation juste et saine pour toutes et tous.

En croisant les expériences, en explorant les impacts sanitaires, sociaux et environnementaux de nos choix, Nourrir à 4 Bras crée un espace de dialogue et d'expérimentation : pour repenser ce que nous mangeons au

quotidien et agir ensemble sur le système, pour que l'alimentation locale, durable et saine ne soit pas un privilège mais un droit partagé.

Cette troisième édition du festival est co-organisée par Le Monty et le GAL Pays des 4 Bras, avec l'implication de nombreux partenaires du territoire essentiels à la programmation et à la qualité du festival.

Vous souhaitez soutenir l'organisation du festival ? Nous sommes à la recherche de bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse : benevoles@le-monty.be Retrouvez la programmation complète du festival sur : <https://www.nourrira4bras.be> Et sur Facebook et sur Instagram.

LA COMPAGNIE DE L'HORLOGE EN PIÈCES : DATES MODIFIÉES !



La Compagnie de l'Horloge en Pièces proposera trois stages artistiques pour enfants et adolescent-es entre avril et août 2026, autour du clown et du théâtre d'ombres.

Bloom ! Jeunes Pousses de Clown-es (10-16 ans)
27/04 - 01/05 – Waux-Hall (Nivelles). Stage clownesque mêlant jeu, expression corporelle et nature.
Spectacle : 01/05 à 16h
Prix : 150 € – 10 participant-es max

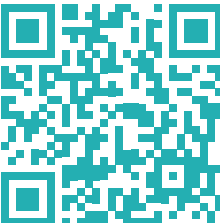
Whoosh ! Ombres sur la Jungle (4-8 ans)
06/07 - 10/07 – Le 38 (Genappe) Initiation au théâtre d'ombres à travers l'univers du Livre de la Jungle.
Spectacle : 10/07 à 15h
Prix : 150 € – Garderie : 27 €/semaine – 10 enfants max

Paf ! C'est la Cataclowne (8-12 ans)
17/08 - 21/08 – Le 38 (Genappe) Exploration ludique de la ma-

ladresse clownesque et du jeu comique.
Spectacle : 21/08 à 15h
Prix : 150 € – Garderie : 27 €/semaine – 10 enfants max

Les stages sont encadrés par Juliette Meignan et Naomi Raitano, artistes professionnelles, dans une démarche bienveillante et respectueuse du rythme de chacun-e.

Infos et contact :
Réduction de 10 € pour un second enfant inscrit au même stage. Inscriptions obligatoires via formulaire (QR-code) ou au 0494/38.45.93.



Plus d'infos : www.ciehorlo-geenpieces.be/stages-2026-avec-lchp/

PROJECTION DÉBAT



Le cheval de trait, un atout pour l'avenir de nos forêts ?

Le jeudi 7 mai 2026, le GAL Pays des 4 Bras propose, en partenariat avec le 38, Carrefour culturel et l'asbl Me-neurs, une soirée consacrée au débardage au cheval de trait et aux avantages de cette technique pour la préservation des sols et l'avenir de nos forêts.

Le débardage à cheval consiste à transporter des

arbres abattus de leur lieu de coupe jusqu'à une zone de dépôt en utilisant la force d'un ou de plusieurs chevaux. Savoir-faire ancestral, le travail au cheval de trait se présente désormais comme une alternative moderne, écologique et durable pour l'exploitation forestière.

La projection du court-métrage "Traces" de Sébastien Pins ouvrira la soirée en préambule aux échanges. Propriétaires et exploitant-es

forestiers, passionné-e-s de nature, représentant-es des pouvoirs locaux, citoyennes et citoyens de Genappe ou d'ailleurs, bienvenue à toutes et tous.

Infos et contact :
Le jeudi 7mai 2026 à 20h au 38, Carrefour culturel Gratuit sur inscription préalable via l'adresse camille@paysdes4bras.be. Dans le cadre du cycle d'animations "Cheval de trait au Pays des 4 bras".

REPRISE AU CYOLO FONTENY GENAPPE



Au moment de lire ces quelques lignes, la saison du cyclo de Fonteny Genappe aura déjà repris depuis plus d'un mois sous sa nouvelle appellation. La 1ère sortie de la saison 2026 ayant eu lieu le 7 mars dernier. 23 cyclos sur les 43 inscrits ont profité d'une des journées printanières du début du mois de mars. De mars à octobre, un challenge est organisé pour fidéliser tous ces cyclos. Comme chaque année, ils choisissent leur groupe en fonction de leur forme et leur capacité. Les plus forts roulent à une vitesse de 26 à 28 km/h. Un 2ème groupe à 24 – 25 km/h et le 3ème à 20 - 22 km/h. Quant à la distance, elle varie de 60 à 90 km.

Les premiers samedis du mois sont réservés aux longues sorties pour tous les groupes ensemble à l'aller et à l'allure libre au retour. Aulne, Crupet, Citadelle de Namur, Autreppe Florefe sont ainsi au programme. Cette année encore un défi attend les cyclos à l'Ascension : aller à Bray Dunes en France soit une sortie de 200 km avec retour en train d'Ostende à Bruxelles.

La gente féminine n'est pas oubliée puisqu'elle est présente dans chaque groupe Avis aux amateurs: le rendez-vous est toujours fixé à 13 h au bas de la rue de Ways dans l'ancienne buvette du C S Ways le mercredi et le samedi .

ACTIVITÉS

DU COMITÉ DU TÉLÉVIE



TÉLÉVIE

télévie

Bingo

19 avril à la Maison Galilée -
Plaine Communale 2
Bingo Spaghetti du Télévie
Genappe. Manger ou jouer,
chaque geste peut compter !
11h30 : Pâtes bolo / végété +
dessert : 18€ adulte / 12€
enfant -12ans
15h : Bingo - 2€/grille
Réserver et payer avant = un
apéro offert

Infos et réservation :
0492/44.98.29
Compte bancaire Télévie Ge-
nappe BE89 0019 6716 8585

Brocante

Vendre, acheter ou chiner
dans une ambiance convi-
viale pour la bonne cause !
Le 1er mai 2026, organisée
par le comité du Télévie de
Genappe

Plaine communale de Ge-
nappe, de 7h à 17h
10€ le stand (3m x 3m) –
réservé aux particuliers

Infos et réservations :
Pour les amis brocanteurs :
0492/44.98.29

POUR L'INFORMATION

AU JOUR LE JOUR

WWW.GENAPPE.BE



VILLEDEGENAPPE



optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs



Rue de Ways, 3
1470 Genappe



www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be



067/77.29.33

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail: assur@assurancesgilson.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A

CHARTRE DE NOURRISSAGE

DES CHATS ERRANTS



BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'administration communale met en place une nouvelle démarche encadrée et responsable pour le nourrissage des chats errants. Face à la présence croissante de félins sans propriétaire, la Ville de Genappe souhaite agir de manière éthique et respectueuse des animaux.

Une charte communale du nourrissage des chats errants vient d'être adoptée. Elle fixe des règles d'hygiène et de bon sens à respecter par les habitants souhaitant nourrir les chats libres : choix des lieux, propreté des points de nourrissage, respect du voisinage et des espaces publics. Cette charte vise à concilier bien-être animal, salubrité publique et tranquillité des habitants.

Le nourrissage encadré des chats errants présente plusieurs bénéfices majeurs :
Il permet d'éviter la dispersion des animaux à la recherche de nourriture et limite ainsi les nuisances.
Il facilite la stérilisation et l'identification des chats, en les habituant à des points de contact réguliers.
Il contribue à améliorer leur état de santé, en réduisant la faim, les maladies et les comportements agressifs liés à la survie.
Il favorise une cohabitation apaisée entre les habitants et les animaux, tout en préservant l'équilibre écologique local.

Dans le cadre de cette démarche, une demande d'au-

torisation de nourrissage et un engagement au respect de la charte sont désormais obligatoires. Les habitants souhaitant s'impliquer doivent remplir un formulaire disponible sur le site internet de la commune.

Cette autorisation permettra de recenser les points de nourrissage, d'identifier plus rapidement les chats à stériliser et ainsi lutter efficacement contre la multiplication des chats.

Cette initiative s'inscrit dans une politique communale de gestion bienveillante et responsable des chats errants, fondée sur la prévention, la concertation et le respect du cadre de vie de chacun.

PERMIS POUR DÉTENIR

UN ANIMAL DE COMPAGNIE



BIEN-ÊTRE ANIMAL

der un animal, sauf si elle a fait l'objet d'une interdiction judiciaire liée à des faits de maltraitance animale. Concrètement, le permis prend généralement la forme d'un extrait du fichier central, demandé auprès de sa commune.

Qui est concerné ?
La mesure concerne tous les animaux de compagnie, tels que les chiens, les chats, les rongeurs, les oiseaux mais aussi pour les animaux de basse-cour et même les poissons rouges. Tous achat d'animal auprès d'un professionnel requiert un permis. Les ventes entre particuliers ne sont pas soumises à ce permis même si nous conseillons fortement aux vendeurs de l'exiger. Lors d'un achat auprès d'un professionnel ou d'un particulier il peut également vous être demandé de présenter votre carte d'identité.

Pourquoi cette mesure ?
La Wallonie souhaite, à travers ce permis, prévenir les abandons et les mauvais traitements, tout en soutenant le travail des refuges et des associations de protection animale. Chaque année, des milliers d'animaux sont abandonnés ou victimes de négligence. Le permis vise donc à

s'assurer que les futurs détenteurs n'ont pas d'antécédents incompatibles avec la responsabilité qu'implique la possession d'un animal.

Comment l'obtenir ?
La démarche est simple, le citoyen doit s'adresser au service population de son administration communale et introduire une demande de permis de détention d'animaux. Toute personne introduisant une demande sera invitée à payer la somme de 5 €. Le document, valable 30 jours calendrier après obtention est ensuite présenté lors de l'adoption ou de l'achat de l'animal.

Une responsabilité citoyenne
Au-delà de l'aspect administratif, le permis de détention rappelle une réalité essentielle : adopter un animal est un engagement à long terme. Temps, soins, budget et respect des besoins de l'animal sont indispensables pour garantir son bien-être. Les autorités wallonnes encouragent donc les citoyens à bien se renseigner avant toute adoption et à considérer le permis non comme une contrainte, mais comme un outil de protection des animaux et de responsabilisation collective.

UN JARDIN PEUT AUSSI
FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



ENVIRONNEMENT

Entretien son jardin ne signifie pas forcément tout uniformiser. Au contraire, laisser une partie de son terrain plus naturelle peut favoriser la présence d’insectes, d’oiseaux ou de petits mammifères. Un jardin peut ainsi combiner différents espaces : pelouse, potager, terrasse... mais aussi une zone un peu plus sauvage où la nature peut s’exprimer davantage.

Et les espaces verts communaux ? Au quotidien et par tous les temps, une équipe de six ou-

vriers se charge de l’entretien des espaces verts communaux. Leur mission couvre l’ensemble du territoire, soit plus de 1.300 arbres communaux et l’équivalent d’une cinquantaine de terrains de football, d’espaces verts à entretenir (pelouses, parterres, prairies fleuries...).

Durant la période hivernale, l’équipe réalise principalement l’élagage et l’abattage des arbres communaux ainsi que la taille des arbustes présents dans les différents parterres. Avec l’arrivée du

printemps, les ouvriers se consacrent davantage à la plantation des parterres et à la tonte des espaces verts.

Il est également utile de rappeler qu’une partie du domaine public est entretenue par le SPW, notamment les abords des voiries régionales comme la N5, la N237, la N93 ou la rue du Dernier Patard.

L’ensemble de ces actions vise à garantir la sécurité des usagers tout en offrant un cadre de vie agréable et favorable à la biodiversité.

PETITS EXPLORATEURS, GRANDES DÉCOUVERTES



ENSEIGNEMENT

Au cœur de la nature : une aventure quotidienne d’émerveillement et de découverte pour les enfants de maternelle de l’école communale de Houtain-le-Val.

Depuis plusieurs années, les enfants de l’école maternelle de Houtain-le-Val vivent une expérience unique : apprendre au contact direct de la nature. Ce projet, ancré dans le quotidien de l’école, les conduit régulièrement dans un vaste domaine naturel situé à quelques pas seulement de leur établissement. Véritable classe à ciel ouvert, cet espace devient le théâtre d’apprentissages riches, sensoriels et émotionnels.

Le domaine, dominé par un château entouré de paysages verdoyants, offre un cadre idéal pour l’exploration.

Les enfants y découvrent la forêt, le verger, l’écurie, et la nature dans toute sa diversité.

Chaque sortie est une aventure : marcher dans les bois, grimper sur un tronc, ramasser les pommes et les poires du verger pour ensuite les transformer en délicieuses recettes. Ils observent la nature au fil des saisons, construisent des abris pour les animaux et comprennent peu à peu le cycle de la vie.

Tous leurs sens sont sollicités : écouter le chant des oiseaux, le bruissement du vent, sentir les parfums des fleurs et des plantes, toucher la terre, les feuilles, les écorces. Ces expériences concrètes nourrissent leur curiosité et leur émerveillement.

Au-delà du plaisir de jouer et d’explorer, ces journées en plein air sont de véritables moments d’apprentissage. Dans une atmosphère ludique et paisible, les enfants abordent les sciences, le langage, les mathématiques, l’art et l’éveil au monde qui les entoure. Ce qui marque le plus, ce sont leurs sourires, leurs yeux pétillants et leurs récits enthousiastes à la sortie de l’école, impatients de revivre une nouvelle journée au cœur de la nature.

En prolongement de ce projet, les élèves de 2e et 3e maternelle partent tous les deux ans en classe de dépaysement « Nature » à Mozet, pour une immersion encore plus complète dans la nature. N’hésitez pas à venir à notre rencontre pour vous en dire plus.

MARCHÉ DES
PRODUCTEURS
& ARTISANS
LOCAUX
GENAPPE

Nouveauté
2026
UN MARCHÉ ENCORE
PLUS GRAND

Le 29 mai de 16H à 22H
Le 30 mai de 11h à 19h

ENTRÉE
GRATUITE

CENTRE DE GENAPPE

SAMEDI
ANIMATIONS
ENFANTS

ULTRA
SUN

GENAPPE

WWW.GENAPPE.BE

LES AVENTURES DE NOS PETITS
AU BOIS BALON



ENSEIGNEMENT

Chaque semaine, nous organisons des activités pédagogiques à l’extérieur dans le bois Balon avec les enfants de maternelle de l’école communale de Bousval. Ces moments privilégiés permettent aux enfants d’apprendre autrement, au contact de la nature.

Lors de ces sorties, nous proposons différentes activités adaptées : découverte de l’environnement, observation de la faune et de la flore, jeux symboliques qui stimulent l’imagination, mais aussi des activités mathématiques à travers des jeux et des défis naturels (compter des éléments, classer, comparer, etc.).

Le bois devient ainsi un véritable espace d’apprentissage où les enfants explorent, expérimentent et développent leurs compétences tout en bougeant et en prenant plaisir à apprendre.



BUREAU DECHAMPS-OTLET
VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

FSMA 0748.731.320

Votre courtier sur Genappe
Assurances et placements

Adresse bureau
Rue de Charleroi, 33 B
1470 Genappe

067/82.50.10
info@budeo.be
www.budeo.be

UN JEUDI PANTOUFLES
SPÉCIAL TISANES !



BIBLIOTHÈQUE

Le 16 avril prochain, entre 17h et 18h30, nous avons le plaisir d'accueillir Virginie Bertimes de « Sacrées végétales ». Elle se fera un plaisir de vous conseiller sur les tisanes à consommer en fonction de vos besoins du moment.

Au plaisir de vous croiser à la bibliothèque !

Infos et contact :
Bibliothèque – Espace 2000,16-1470 Genappe
067/79.42.92 – bibliotheque@genappe.be

FÊTE DES VOISINS :
À VOUS DE JOUER !



POS

Envie de rencontrer vos voisins et de partager un moment sympa près de chez vous ? Cette année, la Fête des Voisins aura lieu le 29 mai, l'occasion parfaite pour se retrouver autour d'un apéro convivial et passer un bon moment dans son quartier. Pour vous aider à lancer la fête, la Ville de Genappe, via son Plan de Cohésion Sociale, offre 20 colis apéro accompagnés de petits jeux pour mettre de l'ambiance et

briser la glace entre voisins.

Infos et contacts:
Envoyez un mail à info@genappe.be avec les informations de votre événement, les 20 premiers inscrits recevront un colis pour animer leur rencontre. Après validation, le service PCS vous contactera pour venir le récupérer.

Alors, sortez les verres, invitez vos voisins et faites vivre votre quartier !

POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

VILLEDEGENAPPE

UNE JOURNÉE GRATUITE POUR PRÉPARER
VOTRE PERMIS THÉORIQUE



POS

Les jeunes de Genappe qui souhaitent se préparer au permis de conduire auront bientôt une belle opportunité pour renforcer leurs connaissances du Code de la route. Une journée de formation entièrement gratuite sera organisée le 30 juin 2026, de 9h30 à 16h30, dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Genappe. Cette initiative est destinée aux jeunes de 16 à 21 ans domiciliés à Genappe. Elle vise à leur offrir un soutien concret dans la préparation de l'examen théorique du Permis de conduire.

Le programme
Une journée interactive et par-

ticipative sera consacrée à la théorie du Code de la route. Les participants auront l'occasion de suivre une projection sur grand écran, de poser leurs questions et de revoir les notions essentielles afin de mieux comprendre les règles de circulation.

Cette activité permettra aussi bien de débiter ses révisions que de consolider des connaissances déjà acquises.

Les organisateurs précisent toutefois que cette formation d'une journée ne garantit pas la réussite à l'examen, mais qu'elle constitue une excellente base pour aborder l'étude du

Code de la route avec davantage de confiance. Les participants devront simplement prévoir leur pique-nique pour la pause de midi ainsi que de quoi prendre des notes (stylo et feuilles). Attention : les places sont limitées à 25 participants.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 18 mai à 10h00, exclusivement via le site : www.deliberetoi.be Cette journée est organisée en collaboration avec Délibère-Toi et le Plan de Cohésion Sociale. L'objectif est d'accompagner les jeunes dans leurs premiers pas vers une mobilité autonome et responsable.

UN RENDEZ-VOUS TENDRE POUR
APPRIVOISER LA DIFFÉRENCE



POS

"La clinique du Docteur Michel", un spectacle jeune public, fruit d'une collaboration entre la Compagnie de l'Esperluette, l'AVIQ et le Plan de Cohésion Sociale.

Ce spectacle de marionnettes aborde avec douceur et humour la question du handicap et de la différence.

Le Docteur Michel est un "médecin pour marionnettes". Dans son cabinet, il accueille des patients qui ont tous un petit "bobo" particulier :

certain ne voient pas bien, d'autres se déplacent différemment ou ont du mal à communiquer. À travers ces personnages attachants, les enfants sont amenés à comprendre que, malgré nos différences, nous partageons tous les mêmes émotions et le même besoin d'entraide. Conçu spécifiquement pour les enfants, ce spectacle utilise la magie des marionnettes pour : démystifier le handicap et diminuer la peur face à l'inconnu, développer l'empathie en invitant le public à aider le

Docteur dans ses soins et promouvoir le "vivre ensemble" dès le plus jeune âge.

Infos et contact :
Mardi 5 mai 2026 à 10h à la Bibliothèque de Genappe. Pour les enfants de 4 à 8 ans, Spectacle entièrement gratuit.

Attention : Le nombre de places est limité. L'inscription est donc obligatoire par email auprès de Mélanie Liber : melanie.liber@genappe.be.

